



2016

Rapport annuel

Transparency

International

Suisse

Table des matières

Préface	7
Nos thèmes	10
Lutte contre la corruption dans le secteur des finances et dans celui des biens de luxe	11
Activités générales en matière de lutte contre la corruption dans le secteur privé	14
Lutte contre la corruption dans le domaine du financement de la vie politique et du lobbying	17
Alerte éthique	20
Lutte contre la corruption dans les marchés publics	21
Lutte contre la corruption dans la coopération au développement	22
Lutte contre la corruption dans le sport	24
Lutte contre la corruption dans le secteur de la santé et dans l'industrie pharmaceutique	27
Relations publiques et publications	29
Service d'information	30
Publications	32
Indice de perception de la corruption 2015	32
Manifestations	35

TI Suisse interne	37
Nouvelle stratégie	38
Nouveaux statuts	39
Accréditation	40
Membres	41
Assemblée générale	43
Comité	44
Conseil consultatif	45
Bureau et organe de révision	46
Comptes annuels	47

Transparency International Suisse
Schanzeneckstrasse 25
Case Postal
3001 Berne

+41 31 382 35 50
info@transparency.ch
www.transparency.ch

Transparency International Suisse (TI Suisse) combat la corruption en Suisse et dans les rapports commerciaux des entreprises suisses avec l'étranger. TI Suisse, la section suisse de Transparency International, est une association au sens des art. 60 ss CC qui est financée par ses membres et par des donateurs.

Les principaux champs d'action de TI Suisse sont les suivants :

- activités de sensibilisation et de plaidoyer pour promouvoir une législation efficace et en garantir la mise en œuvre effective, adressées aux responsables politiques, à l'administration publique, au secteur privé, à la société civile et à la population en général ;
- élaboration de rapports et d'instruments de travail ;
- encouragement de l'échange et de la formation continue parmi les milieux intéressés ;
- prises de position publiques sur l'actualité.

Préface

Chers membres,

La corruption est de moins en moins tolérée dans le monde entier et il est de plus en plus difficile de commettre des actes de corruption. L'affaire Petrobras au Brésil, avec les sanctions imposées aux agents publics marrons, est un excellent exemple de cette évolution. De toute évidence, la corruption n'a plus bonne presse, comme le montre aussi la tenue l'an passé de deux événements phares dans le domaine de la lutte anticorruption : la Réunion ministérielle de l'OCDE en mars à Paris et le sommet organisé en mai à Londres par le Premier ministre Cameron, auquel Transparency International a pris part.

Il nous faut aussi signaler des progrès réjouissants en Suisse. Ainsi, la révision du droit pénal qui range la corruption privée parmi les actes constitutifs d'infraction est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2016, comblant une lacune du dispositif pénal en Suisse. Pour autant, la lutte contre la corruption dans le secteur privé reste un immense chantier. Ainsi, des intermédiaires financiers suisses continuent à accepter des fonds d'origine douteuse et les entreprises suisses actives à l'étranger sont souvent sommées de verser des pots-de-vin. Comme le montrent des enquêtes, environ la moitié d'entre elles cèdent aux pressions et finissent par payer.

Si, ces dernières années, un nombre toujours croissant d'entreprises ont adopté un régime de conformité strict et mis en vigueur des directives anticorruption claires, la corruption n'est pas pour autant bannie de la vie économique suisse, un constat qui vaut aussi pour le secteur public : comme le montrent les scandales ayant entaché les marchés publics, des personnes continuent à enfreindre les règles anticorruption, en dépit de l'amélioration de la culture de la conformité.

Pour cette raison, TI Suisse a créé en 2012 un groupe de discussion dénommé *Anti-Corruption Practitioners' Circle* qui réunit plusieurs fois par an des responsables de la conformité et des personnes activement engagées dans la lutte contre la corruption dans l'entreprise. Le but de ce cercle est de donner à ces praticiens la possibilité non seulement d'échanger des connaissances, mais aussi de traiter librement, sur une base confidentielle, les difficultés qu'ils ne manquent pas de rencontrer dans leur travail quotidien.

L'an passé, TI Suisse a constaté qu'il lui fallait davantage de ressources pour doter son travail d'une assise plus solide et professionnaliser ses activités. Aussi son assemblée générale a-t-elle décidé d'augmenter légèrement la cotisation des membres collectifs, qui ont heureusement fait preuve de compréhension pour cette mesure. Simultanément, nous avons redoublé d'efforts pour élargir notre cercle de membres, tant collectifs qu'individuels. La tâche s'avère toutefois ardue : en Suisse, la lutte anticorruption

n'est pas un sujet qui suscite beaucoup d'émotions et il est donc difficile d'obtenir un soutien financier pour nos activités.

Nous avons étoffé les effectifs de notre bureau, ce qui nous permettra d'élargir nos activités, d'aborder plus à fond les problèmes liés à la lutte anticorruption et d'être davantage présents dans l'opinion publique.

Durant l'année entamée, le comité et le bureau s'engageront encore plus pour mieux faire connaître les causes que nous défendons auprès du gouvernement, de l'administration, des Chambres fédérales et de l'opinion publique.

En espérant pouvoir continuer à compter sur votre précieux soutien, je vous remercie sincèrement de votre fidélité.

Éric Martin

Président

Nos thèmes

Lutte contre la corruption dans le secteur des finances et dans celui des biens de luxe

La Suisse reste impliquée dans la plupart des affaires internationales de corruption : il est encore trop facile d'introduire des avoirs illicites clandestinement en Suisse. Ce sont en particulier le secteur des finances et celui des biens de luxe qui sont vulnérables à ces pratiques. Et c'est le dispositif antiblanchiment mis en place par la Suisse qui doit s'améliorer. Pour cette raison, l'une des priorités de TI Suisse durant l'année sous revue a été de combattre la corruption dans ces domaines.

Rapport sur l'accessibilité des données sur la lutte contre le blanchiment d'argent

Le secrétariat central et douze sections nationales de TI, dont la Suisse, ont élaboré une comparaison de l'accessibilité des données nationales sur la lutte contre la corruption, afin de déterminer dans quelle mesure les faits et chiffres relatifs à la mise en œuvre

du dispositif national contre le blanchiment d'argent sont accessibles au public. Le rapport qui est issu de cette étude montrait que la Suisse a elle aussi des progrès à faire : les autorités devraient publier chaque année toutes les données pertinentes sur la lutte contre le blanchiment d'argent. Ce rapport a été publié le 15 février 2017.

Rapport sur les risques de blanchiment d'argent dans le secteur immobilier

Lors de l'année écoulée, TI Suisse a œuvré à l'élaboration d'un rapport sur les risques de blanchiment dans le secteur immobilier afin de montrer les façons dont le marché suisse de l'immobilier peut être utilisé pour blanchir des avoirs illicites et de proposer des mécanismes permettant de combler les lacunes du filet anti-corruption. Le rapport est attendu pour 2017.

Rapport du GAFI sur la Suisse

Le Groupe d'action financière (GAFI), qui formule des recommandations visant à prévenir le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, a publié au début décembre son quatrième rapport sur notre pays. Il n'a pas donné que de bonnes notes à la Suisse. Le même jour, TI Suisse a publié un communiqué de presse pour présenter ses principales revendications en l'espèce : il faut, d'une part, étendre le champ d'application de la loi sur le blan-

chiment d'argent, actuellement trop restreint, à d'autres activités complémentaires des avocats, notaires, fiduciaires, comptables et agents immobiliers, ainsi que, d'autre part, veiller à ce que les intermédiaires financiers honorent enfin mieux leurs devoirs de diligence.

Effets des « Panama Papers »

L'affaire des « Panama Papers », qui a fait la une des médias dans le monde entier, a montré une fois de plus que des acteurs suisses sont impliqués dans tout scandale international majeur. En l'espèce, ce sont surtout des avocats helvétiques qui ont trempé dans ces pratiques, certains ayant joué un rôle de premier plan dans la constitution de sociétés-écrans aux fins de camoufler des avoirs. TI Suisse s'est exprimé à plusieurs reprises de façon remarquée dans les médias sur ce scandale et ses répercussions en Suisse.

Activités générales en matière de lutte contre la corruption dans le secteur privé

La révision du droit pénal qui range la corruption privée parmi les actes constitutifs d'infraction est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2016. En raison de ces dispositions pénales plus contraignantes, les entreprises ne peuvent désormais plus se soustraire à la nécessité de lutter contre la corruption. Pour autant, la lutte contre la corruption dans le secteur privé reste un immense chantier. Les grandes entreprises doivent ainsi s'assurer que les normes de conformité s'appliquent dans l'ensemble de leur organisation, y compris leurs filiales, agents et partenaires commerciaux. Quant aux petites et moyennes entreprises, elles ne sont malheureusement pas suffisamment conscientes encore des risques de corruption dans leur totalité et ignorent les dispositions pénales applicables.

Comme elle l'avait fait lors des années précédentes, TI Suisse a observé en 2016 l'évolution de la situation, procédé à des échanges avec le secteur privé et les responsables politiques, et

pris publiquement position sur les événements. Par ailleurs, des membres de son comité et de son conseil consultatif ont prononcé divers exposés, notamment lors de la 6^e « International Disaster and Risk Conference » à Davos.

Fondé en 2012, notre groupe de discussion dénommé *Anti-Corruption Practitioners' Circle* réunit deux fois par an des responsables de la conformité et des personnes activement engagées dans la lutte contre la corruption dans l'entreprise. Le but de ce cercle est de donner à ces praticiens la possibilité de traiter librement, sur une base confidentielle, les difficultés qu'ils ne manquent pas de rencontrer dans leur travail quotidien. Chaque séance comprend deux volets : durant la première partie, qui a un but formatif, TI Suisse invite un ou deux experts qui s'expriment sur un sujet relatif à la conformité. En deuxième partie, les membres du cercle abordent des cas concrets tirés de leur activité professionnelle.

Lors de la séance du 22 avril 2016, Nicolas Turin, directeur de l'Office fédéral du registre du commerce, a expliqué les informations qui peuvent être obtenues du registre du commerce. Peter van Veen, de Transparency International Royaume-Uni, a ensuite présenté un instrument comparatif de la lutte anticorruption, qui permet aux entreprises d'évaluer les dispositions qu'elles prennent dans ce domaine et de se comparer entre elles.

À l'occasion de la séance du 11 novembre 2016, Michael Dietrich, associé gérant de la société Nodon Consulting, a disserté sur les

mesures que peut prendre une entreprise lorsqu'elle soupçonne un cas de corruption.

Lutte contre la corruption dans le domaine du financement de la vie politique et du lobbying

La qualité de la vie politique a un prix et le lobbying est une activité légitime qui ne pose problème que lorsqu'il est impossible de savoir qui finance la vie politique, dans quel but et pour quel montant, et lorsqu'il sape les principes démocratiques de prises de décision en permettant à certains acteurs de tirer les ficelles tout en restant dans l'ombre. Il est donc d'autant plus choquant et surprenant que la Suisse ne se soit toujours pas dotée, à l'échelle fédérale, de normes garantissant la transparence du financement des partis politiques, des campagnes électorales et des campagnes de votation, et que les dispositions régissant le lobbying soient extrêmement rudimentaires. En Europe, la Suisse est désormais le seul pays à ne pas avoir légiféré dans ce domaine.

En 2016, TI Suisse a poursuivi ses efforts pour exiger une amélioration en la matière, a observé l'évolution de la situation, a entretenu des contacts avec les responsables politiques et économiques, et s'est exprimée dans les médias. Par ailleurs, un membre

de son conseil consultatif a prononcé un exposé lors de la Conférence des parlements des jeunes qui s'est tenue à Genève.

Initiative populaire pour plus de transparence dans le financement de la vie politique

Le recueil de signatures pour l'initiative populaire pour plus de transparence dans le financement de la vie politique a commencé le 26 avril 2016. Le comité d'initiative estime que les citoyens ont le droit de savoir combien coûte une campagne électorale ou une campagne de votation et qui la finance. L'initiative veut ainsi interdire les dons anonymes d'un montant élevé. Si elle est acceptée, les partis devront présenter leurs comptes à la Chancellerie fédérale et indiquer l'origine de tout don dépassant 10 000 francs. Les personnes et les comités qui consacrent plus de 100 000 francs à une campagne devront eux aussi déclarer les dons d'un montant élevé. Ces chiffres seront publiés avant les élections ou les votations. TI Suisse a contribué à la rédaction du texte de l'initiative et est par ailleurs membre de l'association de soutien.

Table ronde sur les prochaines étapes dans la réglementation du lobbyisme

Pour clore son assemblée générale, TI Suisse a organisé le 28 juin 2016 une table ronde sur le sujet suivant : « Réglementer le lob-

byisme : quelles sont les prochaines étapes ? ». Durant cette table ronde animée par le président de TI Suisse, l'auteur d'une intervention parlementaire sur la transparence du lobbying au parlement et trois autres experts ont abordé les façons de réglementer ces activités, les organes à qui cette responsabilité doit être confiée et les prochaines étapes possibles dans ce domaine.

Quatrième cycle d'évaluation du Conseil de l'Europe

En 2016, le Conseil de l'Europe a évalué les efforts consentis par la Suisse dans la lutte anticorruption. Ce quatrième cycle d'évaluation mettait l'accent sur la prévention de la corruption des parlementaires, des juges et des procureurs. À cette fin, une délégation du Groupe d'États contre la corruption (GRECO) du Conseil de l'Europe a rendu visite à la Suisse à la fin du printemps passé. TI Suisse a été la seule ONG invitée à s'exprimer devant les évaluateurs. Le rapport du GRECO a été publié mi-mars 2017.

Alerte éthique

La législation suisse ne protège pas suffisamment les lanceurs d'alerte éthique et la révision du code des obligations qui devait remédier à ce problème s'est enlisée, les Chambres fédérales ayant renvoyé le projet au Conseil fédéral à la fin 2015. TI Suisse partage l'opinion selon laquelle ce projet ne satisfaisait pas aux normes internationales. En particulier, le législateur doit autoriser les signalements anonymes, renforcer la protection contre le congé et éviter tout obstacle d'ordre administratif qui empêcherait de divulguer les abus. TI Suisse s'est exprimée régulièrement de façon remarquée dans les médias sur ce sujet et notre directeur a rédigé pour la revue « Digma » un article sur les dispositions légales protégeant les lanceurs d'alerte éthique en Europe et en Suisse.

Lutte contre la corruption dans les marchés publics

La plupart des affaires de corruption qui ont éclaté dans le secteur public concernent les marchés publics, de sorte que TI Suisse attire une attention particulière à ce domaine depuis plusieurs années. En 2016, notre association a suivi l'évolution de la situation et a réagi aux derniers événements. Par ailleurs, des membres du comité et du conseil consultatif ont prononcé plusieurs exposés, notamment à la Haute école zurichoise des sciences appliquées, durant une formation interne de l'administration fédérale le 27 octobre, au « forum vergabe Gespräche » de Fulda les 29 et 30 septembre et à l'occasion d'une séance interne de l'administration cantonale zurichoise.

Lutte contre la corruption dans la coopération au développement

L'exemple de la coopération montre qu'il est prioritaire pour la Suisse de lutter aussi contre la corruption dans les pays pauvres. En effet, les organisations suisses d'aide au développement doivent régulièrement gérer des cas de corruption dans leurs projets locaux. En 2016, TI Suisse a une fois de plus sensibilisé ces organisations aux risques de corruption et mis à leur disposition des instruments de travail.

« NGO Practitioners' Circle »

TI Suisse gère un « NGO Practitioners' Circle » pour les organisations non gouvernementales actives dans la coopération au développement, sur le modèle du « Practitioners' Circle » conçu pour les entreprises. TI Suisse procure ainsi aux responsables projets et conformité de ces organisations un espace de formation et d'échange informel d'expériences. La séance 2016 de ce cercle a été consacrée à la mise en place de dispositifs d'alerte éthique.

Restitution des fonds Abacha

La Suisse et le Nigeria ont signé une déclaration d'intention qui ouvre la voie à la restitution de 321 millions de francs que la famille de Sani Abacha, l'ancien dictateur du Nigeria, avait détournés. Cette bonne nouvelle n'écarte toutefois pas le risque que ces fonds soient à nouveau affectés à des fins illicites, de sorte que TI Suisse et d'autres ONG ont, dans une lettre ouverte, exigé des gouvernements suisse et nigérian qu'ils prennent toutes les dispositions nécessaires pour empêcher un nouveau détournement.

Lutte contre les flux financiers illégaux

Comme nous l'avons indiqué plus haut, TI Suisse lutte contre la corruption dans les secteurs suisses de la finance et des biens de luxe, principalement pour éviter que des fonds issus de la corruption soient blanchis en Suisse ou avec l'aide d'intermédiaires suisses. De la sorte, l'organisation apporte une contribution importante à la coopération au développement, car une proportion non négligeable des avoirs provenant de la corruption ont leur origine dans des pays en développement.

Lutte contre la corruption dans le sport

L'année 2016, les affaires de corruption et d'autres mauvaises pratiques des fédérations sportives internationales ont une fois de plus défrayé la chronique. Comme la plupart de ces fédérations ont leur siège dans notre pays et que celui-ci est en conséquence impliqué, TI Suisse a suivi avec attention ces affaires, a entretenu des contacts avec les fédérations sportives et s'est exprimée à plusieurs reprises dans les médias à ce sujet. TI Suisse a ainsi exigé l'adoption d'une norme légale contraignante concernant la gouvernance et la surveillance des fédérations ayant leur siège en Suisse, ainsi qu'une révision du droit des associations afin de distinguer clairement les activités commerciales des activités non commerciales. Enfin, elle a demandé une protection appropriée pour les lanceurs d'alerte afin que quiconque dénonce des infractions dans le sport soit protégé.

Rapport mondial sur la corruption dans le sport

Publié le 23 février 2016, le rapport mondial sur la corruption dans le sport rassemble plus de 60 articles scientifiques consacrés aux principales questions soulevées par ce phénomène et contient des recommandations qu'ont formulées des experts de premier

rang sur la base des preuves à leur disposition, afin de montrer les façons de nettoyer le sport de la corruption qui l'afflige. Le 25 février 2016, TI Suisse a tenu à Zurich une conférence de presse à l'occasion du congrès extraordinaire de la FIFA, qui s'est déroulé du 24 au 26 février. À cette occasion, elle a souligné la pertinence des recommandations du rapport mondial de TI pour les réformes de la FIFA et indiqué les mesures que la Suisse doit prendre afin de rester un hôte attrayant pour les fédérations sportives internationales.

Consultation relative à la Convention de Macolin

En automne 2016, le Conseil fédéral a mis en consultation la ratification de la Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation des compétitions sportives (Convention de Macolin). Cette convention, qui doit beaucoup à la Suisse, a pour but de prévenir, d'instruire, de punir et de réprimer les manipulations de compétitions sportives, l'une des principales expressions de la corruption dans le sport. Si TI Suisse a certes salué, dans sa réponse à la consultation, la ratification de la convention, elle a cependant aussi demandé, contre l'avis du Conseil fédéral, que la Suisse se dote de dispositions légales supplémentaires pour contraindre les organisations sportives à adopter des mesures susceptibles de prévenir les manipulations des compétitions sportives et de garantir que leur financement soit suffisamment transparent. TI Suisse estime ainsi que notre pays doit adopter, pour ces deux questions, des

normes particulièrement exigeantes applicables aux fédérations sportives internationales qui ont leur siège dans notre pays et surveiller leur application.

Guide pratique à l'usage des fédérations sportives

Pour le compte de « Swiss Olympic », TI Suisse a élaboré un guide sur la prévention et la lutte contre la corruption dans le sport, à l'usage des fédérations sportives suisses. Ce guide, qui constitue la deuxième édition entièrement revue de la publication intitulée « Transparence dans le sport structuré », paraîtra courant 2017.

Lutte contre la corruption dans le secteur de la santé et dans l'industrie pharmaceutique

Dans le secteur de la santé, les tentations d'abuser d'une charge à des fins privées sont aussi variées que nombreuses. En l'espèce, le principal problème ne réside pas tant dans des scandales spectaculaires que dans l'opacité qui continue à entourer les incitations financières (en particulier les bonifications versées aux médecins-cadres en fonction du chiffre d'affaires), dans l'emprise exercée sur la recherche et la formation post-graduée cofinancées par des entreprises et dans les lacunes toujours constatées dans la reddition de comptes sur la qualité des soins financés par des fonds publics et privés. La résistance contre la mise en œuvre de la stratégie en matière de qualité de soins de la Confédération (création d'un réseau qualité) et le rejet par le Conseil national, suivant en cela le Conseil fédéral, de la motion Heim « Mettre fin au commerce des patients » (15.3061) concernant le versement de commissions ou « kick-backs » entre fournisseurs de prestations illustrent la difficulté de faire avancer la cause de la transparence.

En 2016, TI Suisse a continué non seulement à observer de près l'évolution de la situation, mais a aussi pris position et fait jouer ses contacts pour soutenir les efforts consentis par des autorités, des organisations et des particuliers en matière de transparence.

Relations publiques et publications

Service d'information

Service de conférence

TI Suisse propose un service de conférence sur diverses questions liées à la corruption. Ce service est destiné aux membres de TI, aux entreprises, aux associations professionnelles, aux écoles, aux instituts de formation, ainsi qu'aux autres milieux intéressés. En 2016, notre directeur et des membres du comité et du conseil consultatif ont prononcé des exposés sur divers thèmes (cf. ci-dessus).

Site Internet

TI Suisse tient son site Internet à jour et met en ligne toutes ses publications, tous ses documents de fond et toutes ses prises de position, ainsi que, à un rythme bihebdomadaire ou à un intervalle encore plus rapproché, les principaux articles de presse citant TI Suisse ou abordant des sujets en lien avec la corruption. En 2016, 50 000 personnes se sont rendues 65 000 fois sur notre site.

Newsletter

Notre newsletter a fait l'objet d'une refonte en 2016 et le premier numéro de ce bulletin rebaptisé « TInsight Corruption » est paru en

automne. La newsletter présente plusieurs fois par année des informations sur les activités de TI Suisse, sur l'actualité de la lutte anticorruption et sur les prochaines manifestations. Outre nos membres, elle est aussi distribuée à 600 autres abonnés.

Publications

Indice de perception de la corruption 2015

L'indice de perception de la corruption (ou Corruption Perceptions Index CPI), qui mesure la perception de la corruption dans le secteur public, a été calculé pour 168 pays en 2015. Il a été publié le 27 janvier 2016. Le Danemark arrive en tête de classement pour la deuxième fois, alors que la Corée du Nord et la Somalie ferment la marche. C'est le Brésil qui enregistre le plus fort recul, en rétrogradant de sept rangs, tandis que la Grèce, le Sénégal et le Royaume-Uni comptent parmi les pays qui progressent le plus. Deux tiers des pays examinés obtiennent moins de 50 points sur une échelle qui va de 0 (très corrompu) à 100 (exemplaire).

La Suisse rétrograde légèrement au classement, puisqu'elle passe du cinquième rang en 2014 au septième rang en 2015, probablement en raison des affaires de corruption qui ont entaché les marchés publics. Toutefois, les comparaisons interannuelles n'ont qu'une pertinence relative pour déterminer l'évolution de la vulnérabilité d'un pays à la corruption, car l'indice ne mesure que la perception de la corruption et le classement n'a qu'une importance relative en comparaison avec les autres pays. De surcroît, le CPI ne mesure que les actes de corruption touchant le secteur public, la corruption privée n'entrant pas en ligne de compte.

À l'occasion du CPI 2015, TI Suisse a publié un communiqué qui a été largement repris par la presse quotidienne.

Rapport mondial sur la corruption dans le sport

Publié le 23 février 2016, le rapport mondial sur la corruption dans le sport de TI rassemble plus de 60 articles scientifiques consacrés aux principales questions soulevées par ce phénomène. Voir ci-dessus (Lutte contre la corruption dans le sport).

Baromètre mondial de la corruption 2016

TI recueille depuis 2002 les données nécessaires à l'établissement du baromètre mondial de la corruption. L'édition 2016, publiée le 16 novembre, porte sur 42 pays d'Europe et d'Asie centrale, dont la majorité obtient une mauvaise note. L'Allemagne et la Suède viennent en tête de ce classement, au bas duquel figurent notamment la Russie, la Serbie et l'Ukraine.

La Suisse fait bonne figure et la population helvétique ne voit pas un problème urgent dans la corruption. La Suisse se place même sur le podium dans deux domaines : l'opinion publique juge que tant le gouvernement que la classe politique sont intègres et peu exposés. En revanche, les deux tiers des personnes sondées sont d'avis que les particuliers fortunés ont une emprise excessive sur l'activité du gouvernement et donnent par conséquent leurs suffrages à un durcissement des normes. En outre, la moitié d'entre

elles estiment que les Suisses ne signalent pas les cas de corruption de peur des représailles. Ce pourcentage, supérieur au résultat de 2013 (35 %) et à la moyenne internationale (30 %), est d'autant plus surprenant que 81 % des personnes interrogées se sentent obligées de signaler un cas de corruption, même si cela veut dire devoir témoigner une journée durant devant un tribunal. Le sondage montre aussi que, de l'avis de la population, c'est le secteur privé qui est le plus exposé aux risques de corruption.

À l'occasion de la publication du baromètre, TI Suisse a envoyé un communiqué et demandé l'adoption d'une base légale pour garantir la transparence du financement de la vie politique et du lobbying, ainsi que pour améliorer la protection des lanceurs d'alerte. Les médias ont bien relayé le baromètre mondial de la corruption.

Manifestations

Table ronde sur le lobbying

TI Suisse a organisé le 28 juin 2016 une table ronde sur le sujet suivant : « Réglementer le lobbying : quelles sont les prochaines étapes ? ». Voir ci-dessus (Lutte contre la corruption dans le domaine du financement de la vie politique et du lobbying).

Réunion annuelle des membres (RAM)

La réunion annuelle des membres (RAM) de Transparency International a eu lieu les 29 et 30 novembre 2016 en ville de Panama. Cette assemblée, à laquelle ont participé le président et le directeur de TI Suisse, a notamment adopté des décisions sur la tolérance zéro par rapport à la dissimulation de l'identité des ayants droit économiques et sur les liens entre corruption et infractions fiscales.

Conférence internationale contre la corruption (CICC)

La 17^e Conférence internationale contre la corruption (CICC) s'est tenue du 1^{er} au 4 décembre 2016 en ville de Panama. Il s'agit du principal forum mondial dont dispose la société civile pour lutter contre la corruption. Quelque 2000 représentants des pouvoirs publics, du secteur privé et de la société civile provenant de plus

de 130 pays ont assisté à cette conférence. TI Suisse était aussi représentée à ce rendez-vous des plus instructifs.

TI Suisse interne

Nouvelle stratégie

Le comité de TI Suisse a adopté une nouvelle stratégie pour les années 2016 à 2020. Après avoir défini les axes stratégiques, il les a classés en trois niveaux de priorité. Le but principal de l'association est double : faire prendre conscience que la corruption en Suisse est un phénomène aux multiples facettes et en écarter efficacement les risques grâce à une action législative et à d'autres mesures. En même temps, il s'agit de renforcer les possibilités d'action de TI Suisse et d'en améliorer la perception dans le public.

Nouveaux statuts

L'assemblée générale de TI Suisse a approuvé le 28 juin 2016 la révision des statuts, qui régissent désormais aussi le bureau et ses tâches, ainsi que l'élection des membres du comité.

Accréditation

Chaque section de Transparency International doit être accréditée par le comité international. Le renouvellement de l'accréditation, une démarche qui doit être accomplie tous les trois ans, n'est octroyé que si toutes les conditions dont est assortie la direction d'une section nationale sont encore remplies. Après un audit réalisé au printemps, le comité international a renouvelé sans réserve l'accréditation de TI Suisse en automne 2016.

Membres

Membres individuels

Fin 2016, TI Suisse comptait 209 membres individuels (augmentation de 16).

Membres collectifs

Fin 2016, TI Suisse comptait 40 membres collectifs, à la suite des départs de B. Braun Medical SA, de Zenhäusern Treuhand SA et de Noser Management SA, et de l'arrivée de Hawa SA et de Switzerland Global Enterprise. De la sorte, les entreprises suivantes sont membres de TI Suisse : ABB Suisse SA, Action de Carême, Alliancesud, Basel Institute on Governance, BDO SA, BHP Brugger und Partner SA, bSquare, Caritas Suisse, Chemins de fer fédéraux (CFF), Contrôle fédéral des finances, Cotecna Inspection SA, Durrer Spezialmaschinen SA, Ecofact, Ernst & Young, Fédération des Entreprises Romandes, Fondation Ethos, Geberit International SA, Hawa SA, Haute école d'économie FNHW, Helvetas Swiss Intercooperation, Implenia SA, Institute for Compliance and Quality Management SA, Kommunikation Ost West, Mercedes-Benz Suisse SA, Monbijou Bern - begleitetes Wohnen in der Stadt, Nodon Consulting SA, Pain pour le prochain, PEQ GmbH, PwC, Rieter Management SA, Ruag Corporate Services SA, SEC 1.01 SA, SGS

SA, Siemens Suisse SA, Sika SA, Société suisse des entrepreneurs (SSE), Swisscom (Suisse) SA, Switzerland Global Enterprise, Trüb SA, Village Power SA et World Vision Suisse.

Donateurs

TI Suisse remercie tous les donateurs individuels qui l'ont soutenue en versant des sommes diverses. Elle a reçu des dons d'un montant égal ou supérieur à 2000 francs de Niklaus Steiner, de Michael Suter, de Swisslos et de BDO.

Assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire de Transparency International Suisse a eu lieu le 28 juin 2016 à Berne. Le rapport d'activité et les comptes annuels 2015 ont été approuvés à l'unanimité par l'assemblée et décharge a été donnée aux membres du comité et au bureau. Les membres de l'association ont par ailleurs approuvé une modification des statuts (voir ci-dessus) et le relèvement de la cotisation annuelle des membres collectifs. Enfin, ils ont réélu le président, le vice-président et le caissier (voir le prochain paragraphe).

Comité

L'assemblée générale a réélu le président (Éric Martin), le vice-président (Konrad Meyer) et le caissier (Yvan Maillard Ardent), de la sorte que le comité garde la même composition :

Éric Martin, président, Berne (depuis 2014)

Konrad Meyer, vice-président, Winterthour (depuis 2014)

Yvan Maillard Ardent, caissier, Marly (depuis 2010)

Karen Egger, membre, Coppet (depuis 2015)

Eric M. Amstutz, membre, Genève (depuis 2015)

Conseil consultatif

En 2016, Bernard Koechlin et Sita Mazumder ont quitté le conseil consultatif. TI Suisse les remercie pour le précieux travail qu'ils ont accompli pendant leur long mandat. Le comité a élu Jörg Kaiser nouveau membre du conseil consultatif, qui a désormais la composition suivante :

Nadia Balgobin, Chêne-Bourg

Martina Caroni, Bösinggen

Jörg Kaiser, Zurich

Dr Zora Ledergerber, Zurich

Dr Heinz Locher, Berne

Dr Bertrand Perrin, Tramelan

Jean-Pierre Méan, Genève

François Mercier, Cham

Marc Steiner, Saint-Gall

Daniel Thelesklaf, Zurich

Bureau et organe de révision

Martin Hilti reste à la tête du bureau. Assistante de direction, Christine Saxer a quitté TI Suisse à la fin juillet 2016. Le 1^{er} août 2016, Daniela Winkler est entrée en service en tant que collaboratrice scientifique et cheffe de projet, à 50 % pendant les deux premiers mois, puis à 80 % depuis le 1^{er} octobre 2016. Titulaire d'une maîtrise en sociologie (matière principale) et en sciences politiques (matière secondaire) de l'Université de Bâle, elle a travaillé pendant ses études en tant que researcher et project support officer au Basel Institute on Governance, puis occupé pendant cinq ans le poste de collaboratrice scientifique et assistante au Centre de gestion publique de l'Université de Berne.

Deux stagiaires (Anna Herczeg et Sandro Simon) et un civiliste (Benjamin Steiner) ont secondé le bureau pendant quelques mois en 2016.

L'organe de révision est toujours la société BDO AG (Berthoud).

Comptes annuels

Bilan au 31 décembre

	2016	2015
Liquidités	152'010	89'022
Créances résultant de livraisons et de prestations	5'975	1'445
Créance envers la Fondation pour la lutte contre la corruption	30'000	62'552
Correction de valeur Créances résultant de livraisons et de prestations	-3'200	0
Compte de régularisation de l'actif	4'504	3'125
ACTIF CIRCULANT	189'289	156'145
Mobilier et installations	1	1
ACTIF IMMOBILISÉ	1	1
Total de l'actif	189'290	156'146
Dettes résultant d'achats et de prestations	6'838	0
Compte de régularisation du passif	11'301	23'984
ENGAGEMENTS À COURT TERME	18'139	23'984
Capital libre généré	171'151	132'162
CAPITAL DE L'ORGANISATION	171'151	132'162
Total du passif	189'290	156'146

Compte de résultats

	2016	2015
Subventions reçues	181'668	134'812
Cotisations	129'680	89'850
Produits divers	2'680	7'123
Réductions du produit	-3'200	-4'000
Produit d'exploitation	310'828	227'785
Cotisations et subventions versées	989	894
Frais de personnel	225'810	129'397
Biens, services et marchandises	44'662	53'850
Résultat d'exploitation	39'368	43'643
Résultat financier	-379	-244
Résultat exceptionnel	0	-261
Résultat annuel avant variation des fonds	38'989	43'138
Résultat annuel	38'989	43'138

Tableau de variation du capital

2015

	État au 01.01	Attributions	Utilisation	Total variation	État 31.12.
Capital de l'organisation					
Capital généré libre	89'024			43'138	132'162
Résultat annuel		43'138		-43'138	
Total capital de l'organisation	89'024	43'138	0	0	132'162

2016

	État au 01.01	Attributions	Utilisation	Total variation	État 31.12.
Capital de l'organisation					
Capital généré libre	132'162			38'989	171'151
Résultat annuel		38'989		-38'989	
Total capital de l'organisation	132'162	38'989	0	0	171'151

Annexe aux comptes annuels 2016

Principes de présentation des comptes

La présentation et l'évaluation des comptes annuels sont conformes aux directives adoptées par la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). TI Suisse a appliqué les RPC fondamentales, ainsi que la norme 21. Les comptes annuels donnent un aperçu réel du patrimoine, de la situation financière et des résultats (« true and fair view »).

Principe de permanence

TI Suisse a appliqué pour la première fois les principes de présentation des comptes du droit suisse (art. 956 ss. CO) lors de l'établissement des comptes annuels 2015. Les comptes annuels établis selon les normes comptables des Swiss GAAP RPC, qui donnent un aperçu réel du patrimoine, de la situation financière et des résultats, peuvent, dans certains cas, être contraires aux dispositions légales du code des obligations suisse. Dans ce cas, nous avons choisi des méthodes de présentation et d'inscription au bilan conformes aux deux corpus de normes afin de satisfaire

aux dispositions en vigueur. Les normes d'évaluation sont ainsi conformes tant aux Swiss GAAP RPC qu'au code des obligations et aux statuts.

Lors des exercices précédents, TI Suisse a appliqué la méthode des coûts liés au chiffre d'affaires à la présentation du compte de résultats. Pour les comptes annuels 2016, nous avons toutefois opté, à défaut de bases suffisantes, pour la méthode de l'affectation des charges par nature et modifié en conséquence les comptes de l'exercice précédent.

TI Suisse fait partie de Transparency International

Transparency International (TI) Suisse, la section suisse de Transparency International, a été fondée en 1995 en tant qu'association régie par les art. 60 et suiv. du code civil suisse et n'a pas de liens financiers avec Transparency International, dont le siège est à Berlin.

Commentaires des postes du bilan 2016

ACTIF

Actif circulant

Liquidités

Ce poste comprend les avoirs en caisse, en banque (Raiffeisen) et l'avoir auprès de Paypal.

Créances

La créance envers la Fondation pour la lutte contre la corruption, proche de TI Suisse, équivaut au montant du don de 2016 (CHF 30 000) qui n'a pas encore été versé.

Les postes créanciers résultant de livraisons et prestations comprennent des cotisations à encaisser de CHF 5175 et des honoraires pour conférences de CHF 800.

Actifs de régularisation

Ce poste comprend les postes de l'actif résultant de la délimitation par matière et par exercice des postes des charges (loyer, honoraires de l'expert-comptable et don). Ces postes sont inscrits à l'actif à leur valeur nominale.

Actif immobilisé

La totalité des meubles est déjà amortie. Les achats d'importance, d'une valeur supérieure à CHF 3000, sont inscrits à l'actif et amortis linéairement. En 2016, TI Suisse n'a procédé à aucun achat d'importance.

PASSIF

Engagements à court terme

Dettes résultant d'achats et de prestations

Deux factures pour une traduction et les honoraires de l'expert-comptable pour 2016 – des dettes résultant d'achats et de prestations – ont fait l'objet d'une régularisation.

Compte de régularisation du passif

Il s'agit de dépenses régularisées. Les postes habituels des frais de personnel et d'exploitation ont fait l'objet d'une régularisation par exercice. Par ailleurs, les honoraires dus pour l'établissement des comptes annuels et leur révision ont aussi fait l'objet d'une régularisation. Ces postes sont inscrits au passif à leur valeur nominale.

Capital de l'organisation et fonds

Cf. le tableau de variation du capital

Résultat annuel

Par décision prise par voie de circulaire, TI Suisse a décidé d'attribuer le bénéfice annuel de CHF 45 439 au capital de l'organisation.

Précisions sur le produit

	2016	2015
Dons		
Fondation pour la lutte contre la corruption	80'912	33'972
Pestalozzi Heritage Foundation	90'000	90'000
BDO AG	2'200	0
Paroisse catholique de Fribourg	1'657	0
Steiner Niklaus	2'000	0
Suter Michael	2'000	0
Swisslos	2'000	0
Dons divers	900	10'840
Total des dons	181'668	134'812
Cotisations		
Membres collectifs	107'300	70'350
Membres individuels	22'380	19'500
Perte sur débiteurs	-3'200	-4'000
Total des cotisations	126'480	85'850

	2016	2015
Produits divers		
Honoraires de conférencier	2'230	3'338
Vente de brochures	0	285
Produit des manifestations	450	500
Subvention pour la brochure CD	0	3'000
Total des produits divers	2'680	7'123

Autres indications

Rémunérations versées aux membres du comité

Les membres du comité et du conseil consultatif fournissent leurs prestations à titre bénévole. Leurs dépenses leur sont remboursées en fonction des frais effectifs.

Rémunération versée à la direction

Les frais de personnel font référence à deux personnes au bénéfice d'un contrat de durée indéterminée, pour un total de 160 %, ainsi qu'à un ou une stagiaire ou un civiliste. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, ch. 25, explication 45, la rémunération versée à la direction n'est pas publiée.

Engagements conditionnels

TI Suisse n'a pas d'engagement conditionnel envers d'autres personnes morales ou envers des particuliers.

Événements postérieurs à la date de clôture

À notre connaissance, aucun événement important pouvant avoir une influence sur les comptes annuels 2016 ne s'est produit après la date de clôture.

Fondation pour la lutte contre la corruption

Proche de l'association, la Fondation pour la lutte contre la corruption a tiré en 2016, déduction faite de ses charges, un produit

de CHF 30 000 de ses titres et de sa fortune. Elle portera cette somme au crédit de l'association Transparency Suisse en 2017 à la demande de celle-ci.

Rapport de performance

S'agissant du rapport de performance de TI Suisse, nous renvoyons le lecteur aux informations détaillées du présent rapport annuel. Ce rapport est disponible sur le [site de TI Suisse](#).

